Publié le 16 mars 2022

Jean-Pascal Fichère : « Les Epl transforment notre société »

Président du Grand Dôle et de la Spl d'aménagement Grand Dôle développement, Jean-Pascal Fichère est le nouveau président de la FedEpl Bourgogne Franche-Comté. Le Grand Dôle est un des territoires les plus dynamiques en France en matière d'innovation des politiques publiques, notamment du côté des Spl et des SemOp. Entretien avec un président qui entend prolonger cette flatteuse réputation.

Quels sont les objectifs que vous vous fixez en votre qualité de président de la FedEpl Bourgogne-Franche-Comté ?

Laissez-moi d'abord vous dire la fierté qui est la mienne d'occuper ce poste. Dans le civil, **je suis expert-comptable et commissaire aux comptes** et je sais l'importance que peuvent jouer les Entreprises publiques locales dans un rendu de qualité des services publics, atteignant un point d'équilibre entre les marges de manœuvre du privé et la constante légitimité du service public. Je suis le président du **Grand Dôle** et nous sommes sur un territoire pionnier pour les Spl et les SemOp, dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, avec, prochainement, une SemOp en construction dans le domaine des transports qui devrait être effective en septembre 2023. La présence des élus assure la gouvernance des Epl, celle du privé permet d'agir vite mais sous contrôle, alors qu'en délégation de service public, il est plus compliqué de garder un œil attentif sur ce que fait le privé. C'est donc une excellente formule juridique, même si elle ne doit pas s'imposer automatiquement. Dans d'autres situations, les DSP peuvent suffire. **A mes yeux, le plus important reste que les élus aient une connaissance complète des outils qui sont à leur disposition.**

Est-ce le cas ? Les élus savent-ils suffisamment qu'ils peuvent compter sur l'efficience de l'économie mixte locale ?

Vous savez, **il y a un terme qui m'agace, c'est celui de simplification administrative**, qui serait le Graal pour enchanter notre société. Pourquoi ne pas dire aux élus que la société est complexe et que la **loi ne la complexifie pas plus mais, qu'au contraire, elle s'adapte à cette complexité** et que **le législateur cherche en permanence des solutions**. On fait souvent ce reproche à notre administration mais je trouve qu'elle a au contraire su rendre les choses plus claires, comme le prélèvement à la source de nos impôts, dont on a dit pis que pendre au début et qui est aujourd'hui entré dans les mœurs. Dans mon mandat de président régional, j'entends bien insister sur ce point auprès des élus : **faites le choix qui vous parait le plus approprié pour votre territoire mais sachez que depuis près de cent ans, les Entreprises publiques locales ont fait montre d'un incroyable savoir-faire !** Et tout ça ne relève en rien d'un parti-pris politique : l'économie mixte locale est transversale depuis toujours !

Pourquoi la France, au contraire de pays comme l'Allemagne ou encore l'Espagne, ne lâche-t-elle pas plus la bride aux Entreprises publiques locales ?

Nous restons **un pays fortement marqué par la centralisation** et derrière les discours tenus par l'Etat sur l'émancipation des territoires, **il y a toujours la présence tutélaire du préfet**. Il y a **deux sortes d'élus locaux** : ceux qui portent la transformation de la société et ceux qui se contente d'administrer leur territoire. Je vous laisse deviner où je place dans mon esprit ceux qui participent de la marche en avant de l'économie mixte locale.